

CELEBRATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL

MARDI, 1^{er} MAI 2012

Message de : **Fako KONE**

Président Directeur Général

- Madame et Messieurs les conseillers,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Directeurs Adjointes,
- Mesdames et Messieurs les chefs de Départements,
- Mesdames et Messieurs les chefs de services,
- Mesdames et Messieurs les chefs de section,
- Braves travailleurs de l'OIC,

Rendons infiniment grâce au Créateur Suprême dont la générosité incommensurable nous permet de partager ensemble dans la convivialité ces moments de retrouvailles au sein de l'entreprise même qui constitue le véritable trait d'union entre nous tous.

A l'entame de mon propos, il m'est très agréable de féliciter les initiateurs et artisans de l'organisation de cette belle fête.

Il m'est tout autant agréable de remercier vos différents porte-paroles qui chacun avec des mots bien choisis m'ont couvert d'éloges et ont prié avec ferveur pour ma famille, pour moi-même ainsi que pour l'OIC.

A mon tour, je souhaite à chacune, à chacun ainsi qu'à tous les membres de vos différentes familles, bonheur, prospérité et réussite dans une Côte d'Ivoire pacifiée, réconciliée et en pleine reconstruction pour mériter, dans les délais les plus brefs, le qualificatif de pays émergent.

Il est essentiel de renforcer la fraternité et la solidarité entre nous afin de faire régner la cohésion sociale au sein de l'entreprise. C'est à ce prix que l'OIC demeurera la grande famille modèle à laquelle nous aspirons.

Très chers Collaboratrices et collaborateurs,

Je suis très heureux de vivre cette belle fête avec vous parce qu'elle favorise le rapprochement entre l'ensemble du personnel et le renforcement de la qualité des relations qui nous lient.

Au delà de son caractère festif, le rassemblement de ce jour est aussi une opportunité pour jeter un regard rétrospectif sur la marche de l'entreprise et révéler les sillons qui mettent le cap sur l'avenir.

Au préalable, permettez-moi de faire quelques commentaires sur les trois interventions remarquables que j'ai suivies avec beaucoup d'intérêt.

Le SIDA est une véritable pandémie qui a des répercussions très graves sur l'économie des entreprises et le devenir de la Nation. Il est donc important de rappeler fréquemment cela à notre conscience. C'est pourquoi, j'exhorte le point focal de lutte contre le SIDA, sur la base de programmes élaborés par les spécialistes à communiquer davantage, à informer, à sensibiliser et à éduquer l'ensemble du personnel pour plus de vigilance.

La Mutuelle des Agents de l'OIC (MAO) remplit bien sa mission de fusible pour éviter à la Direction Générale la pression des demandes de décaissement pour multiples raisons sociales. Monsieur ABBA BENETT et son équipe méritent nos encouragements.

J'ai donné mon accord au Conseiller Technique chargé de l'administration générale et des transports pour l'organisation des élections de la MAO étant donné que le mandat du bureau actuel a expiré au moment où l'OIC traversait sa crise aigüe.

Le retour de la paix, de la sérénité et de la sécurité a permis l'élection des délégués du personnel le 8 février dernier. Aussitôt, ils ont pris leurs responsabilités à bras le corps et sont au laboratoire pour produire des suggestions. J'attends donc les conclusions de vos réflexions pour examiner soigneusement vos différentes propositions.

D'ores et déjà, en ce qui concerne les décorations et distinctions des agents, je m'engage à faire en sorte que les mérites du travailleur de l'OIC soient reconnus conformément aux dispositions des textes en vigueur en la matière à l'instar des travailleurs des autres structures.

Très Chers Collaboratrices et Collaborateurs,

Le Ministre des transports Monsieur Gaoussou TOURE , avec fermeté et détermination a mis fin au cycle de conflits administratifs, policiers et judiciaires qui pendant plusieurs années minaient tous les efforts des travailleurs de l'OIC.

C'est donc dans un climat relativement apaisé que je m'attelle à l'accomplissement de mes missions. La situation de l'actionnariat, véritable plaie que traîne l'OIC depuis plus d'une décennie, est en voie de clarification complète par l'application rigoureuse des procédures en vigueur en la matière.

C'est cela qui conditionne la mise en place du nouvel OIC en conformité avec les textes de l'OHADA. Je ne voudrais pas exposer ici les détails de cet exercice qui pourrait être fort ennuyeux pour vous, mais je tiens surtout à rassurer mes collaborateurs que le travail avance bien.

C'est le lieu pour moi de féliciter mes plus proches collaborateurs, membres du Comité de Direction, pour leur disponibilité et leur engagement à sauver l'OIC de tout naufrage. Ensemble, nous regardons dans la même direction.

Il faut l'avouer de nombreuses difficultés subsistent mais ne sont pas insurmontables. Conjuguons nos efforts et nos intelligences pour y parvenir. Face aux problèmes brûlants de l'heure que constituent l'escorte et le parking de stationnement de vridi, des solutions sont envisagées aussi bien au plan national que sous régional.

C'est dans cette perspective que les Conseils des Chargeurs du Burkina, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger vont se concerter ici en Abidjan, les 7 et 8 mai 2012, pour mettre en œuvre en commun des projets intégrateurs.

Dans sa dynamique de diversifier ses sources de revenus, l'OIC a en chantier de nombreux projets pour l'immédiat, les court, moyen et long termes. A ce propos, on peut indiquer le suivi électronique par géo localisation et RFID des camions et marchandises transportées, la lettre de voiture électronique, la réhabilitation de la gare de fret de vridi, la construction et l'aménagement d'aires de repos et de transit sur les différents corridors, la bourse de fret électronique, etc.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation de ces ambitions nous impose l'observation stricte de notre devise nationale : UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL.

Commençons par venir au travail à l'heure. J'ai l'habitude de dire aux Conseillers et Directeurs, que chez nous les marins, « **le quart se prend à moins le quart** ». Ce qui veut dire que pour un travail qui commence à 7h30, l'agent doit être à son poste à 7h15 soit 15mn avant.

Avec la DAF nous prendrons les mesures nécessaires pour la bonne application du respect des horaires de travail. J'exhorte les délégués du personnel à s'investir dans cette mission.

Après ces rappels importants et nécessaires, allons à la fête, à la détente et à la récréation.

Sur ce, je souhaite bonne fête du Travail à tous.

Que Dieu nous bénisse tous, qu'il fasse prospérer l'OIC et recouvre la Côte d'Ivoire de ses grâces !

Je vous remercie !